

Étude de cas

Eau carboneutre

SEPTEMBRE 2026



Une petite ville, un grand impact : le modèle de Selkirk pour des services municipaux résilients et à faibles émissions de carbone

À PROPOS DES AUTEURS

Stephanie Andrade

Coordinatrice de projet, Climat
Réseau canadien de l'eau (RCE)

Dana Mears

Gestionnaire de projet, Décarbonation des
eaux urbaines
Réseau canadien de l'eau (RCE)

REMERCIEMENTS

Cette étude de cas s'inscrit dans le cadre du projet « Tracer la voie vers une eau carboneutre », financé en partie par le gouvernement du Canada par l'entremise de son Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone.



Réseau
canadien
de l'eau
Susciter l'intérêt.
Inspirer l'action.

Financé en partie par :
Funded in part by:

Canada 



Principaux enseignements

- Des mesures concrètes en faveur du climat peuvent être mises en œuvre par des collectivités de toute taille.
- La Ville de Selkirk considère l'action climatique comme une fonction essentielle de gouvernance et de prestation de services, pleinement intégrée aux outils décisionnels, aux politiques, aux procédures et aux normes de tous les services municipaux.
- Des outils financiers novateurs facilitent la mise en œuvre, notamment la Réserve pour la réduction des gaz à effet de serre, qui réinvestit des fonds équivalents aux coûts du carbone dans des projets de réduction des émissions.
- La modernisation des infrastructures est considérée comme une stratégie climatique, permettant de réduire les émissions, de contrôler les coûts et de renforcer la résilience sans dépendre uniquement de subventions externes.
- L'intégration des enjeux climatiques dans la gestion des actifs permet à la ville de prendre en compte les services publics, les bâtiments, les transports et les infrastructures vertes dans le cadre du renouvellement régulier des actifs et d'une planification globale des investissements

Contexte

Dans un pays où plus de 90 % des collectivités sont des petites municipalités ou des municipalités rurales, la résilience ne peut être assurée par les grandes villes seules. Elle doit au contraire être un effort collectif qui tient compte des [réalités de toutes les collectivités](#). La ville de Selkirk s'impose comme un exemple phare de la manière dont les petites municipalités peuvent prendre des mesures concrètes et durables.

Avec une population d'environ 10 500 personnes, la ville de Selkirk s'efforce d'offrir des services efficaces tout en veillant à leur résilience face aux changements climatiques. La résilience



climatique n'est pas un projet secondaire, mais bien un pilier de l'orientation à long terme de la Ville. Le Plan stratégique communautaire reflète cet engagement; il définit la «protection des caractéristiques et des ressources naturelles qui revêtent une importance capitale pour nos collectivités» comme le cinquième pilier du plan.

Le directeur général, Duane Nicol, réaffirme cette approche : Pour nous, l'action climatique n'est pas une mesure supplémentaire, c'est un élément central. L'intégration des mesures de résilience dans les outils décisionnels, les politiques, les procédures et les normes montre à tous les services municipaux et à tous les résidents que cette question revêt une importance capitale pour les services et les fonctions gouvernementales. Cette initiative est menée grâce à une collaboration entre les élus et le personnel municipal.

Occasion

À l'instar de nombreuses petites collectivités rurales, Selkirk est confrontée à une hausse des coûts d'infrastructure, au vieillissement de ses actifs et à une exposition croissante aux risques climatiques, notamment la sécheresse et les phénomènes météorologiques extrêmes. Parallèlement, le nombre limité d'outils de recettes municipales restreint la capacité de la Ville à réagir tout en continuant de répondre aux besoins essentiels de la collectivité.

Dans ce contexte, la Ville modernise ses infrastructures essentielles et aligne ses prises de décision sur le volet climatique du Plan stratégique communautaire. Cette approche permet à la Ville de réduire ses émissions, de gérer ses coûts à long terme et d'accroître sa résilience sans dépendre entièrement de subventions climatiques ponctuelles ou d'occasions de financement uniques. L'intégration des considérations climatiques dans toutes les politiques municipales, en particulier dans la gestion des actifs, permet à la Ville de s'attaquer aux émissions et à la résilience dans les secteurs des services publics, des bâtiments, des transports et des infrastructures vertes grâce au remplacement régulier des actifs et à une planification intégrée et globale des investissements.



Stratégie

Selkirk veille à ce que l'action climatique ne soit pas simplement un concept ou un document relégué sur une étagère, mais une mesure concrète, systématisée et intégrée aux décisions financières. « Nous intégrons les considérations climatiques dans nos processus décisionnels d'affaires existants, de sorte que l'action climatique devienne la norme pour la ville, plutôt qu'un simple facteur parmi tant d'autres dans tous les choix que nous devons faire », souligne Duane. Dans le but d'atteindre la carboneutralité à l'échelle de l'organisation d'ici 2030, des mesures importantes ont été mises en œuvre depuis le début des travaux en 2016.

Cette année-là, la Ville a lancé des mesures officielles d'atténuation avec un plan de réduction des gaz à effet de serre. Cette initiative a été suivie par l'adoption, en 2021, du règlement sur la responsabilisation en matière de gaz à effet de serre. Ce règlement impose aux entreprises et à la communauté de déclarer annuellement et publiquement leurs émissions de gaz à effet de serre selon des normes reconnues internationalement. Il fixe des objectifs de réduction conformes aux engagements du Canada pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C et met en place un cadre financier transparent pour atteindre ces objectifs.

Cela est rendu possible grâce à la Réserve pour la réduction des gaz à effet de serre, dont les fonds proviennent de l'achat de crédits de carbone équivalents aux émissions générées par les activités de la Ville. Ces fonds sont réinvestis dans des initiatives de réduction des émissions. Pour les émissions qui ne pourront pas être éliminées d'ici 2030, la Ville prévoit d'acheter des crédits de carbone.

Impact

Grâce à cette approche intégrée, Selkirk obtient des résultats mesurables sur les plans climatique, financier et de la résilience. Pour la seule année 2024, la Ville a investi environ 29 100 \$ dans la Réserve pour la réduction des gaz à effet de serre, venant ainsi grossir une réserve déjà bien fournie de 89 635 \$. Cette réserve est délibérément alignée sur la planification des immobilisations,



ce qui permet un réinvestissement stratégique à long terme dans les infrastructures. Elle inclut des projets d'investissement pour améliorer les installations de traitement de l'eau et des eaux usées.

Grâce à ces mesures, les principales installations municipales de distribution d'eau et de traitement des eaux usées fonctionnent désormais sans combustibles fossiles. Ce résultat a été obtenu en tirant parti des infrastructures existantes pour des applications géothermiques et en adoptant des systèmes de chauffage électrique. Les installations de services publics d'eau, qui représentaient autrefois environ 30 % des émissions de la ville, ont connu des réductions spectaculaires. À elle seule, l'usine de traitement de l'eau a réduit ses émissions de près de 78 % entre 2023 et 2024, pour atteindre seulement 18 tonnes de CO₂e. Elle se rapproche des émissions quasi nulles grâce à l'électrification des systèmes restants.

À l'échelle de la Ville, les travaux de rénovation et les projets d'énergie renouvelable continuent de contribuer à la réduction des émissions. L'électrification du parc de véhicules a atteint 38 % à l'échelle de la ville et 50 % au sein des services publics.

En intégrant les enjeux climatiques au cœur de sa gouvernance, de sa planification des immobilisations et de ses systèmes financiers, Selkirk démontre qu'une action climatique significative ne nécessite pas de mesures extraordinaires, mais seulement une responsabilisation claire, des politiques ciblées et des investissements soutenus.

Leçons retenues

Ensemble, ces résultats démontrent comment une approche délibérée et intégrée en matière de gouvernance climatique peut produire des résultats rapides et durables. L'expérience de la Ville de Selkirk montre que l'harmonisation des politiques, de la planification des immobilisations et des mécanismes financiers, permet aux municipalités de décarboner des services à forte consommation d'énergie, de renforcer leur résilience et de gérer efficacement leurs coûts. La Ville a créé un modèle reproductible pour intégrer l'action climatique dans les opérations municipales de base, en particulier pour les services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, où le potentiel d'impact est le plus grand.